

**Procès-verbal de la séance du Conseil communal
du lundi 28 octobre 2013, à la salle de la Châtelaine**

Présidence : Mr Christian Ramuz
Membres présents : 30
Membres excusés : 8
Membre absent : 2
Secrétaire: : Mme Sylvie Jung

Mr le Président ouvre la séance à 20h30, en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'à la Municipalité.

L'ordre du jour se déroule comme suit :

1. Assermentation
2. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 17 juin 2013
3. Lecture du courrier
4. Election d'un délégué à la STEP Ropraz-Corcelles et d'un nouveau membre de la commission « Recours en matière d'impôts communaux et taxes »
5. Arrêté d'imposition pour l'année 2014 selon préavis municipal n°04/2013
6. Communications de la Municipalité et du bureau du Conseil
7. Communications des délégués aux associations intercommunales
8. Divers et propositions individuelles

1. Assermentation

Mr le Président procède à l'assermentation d'un nouveau membre :
Mme Simone RAMUZ.

2. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 17 juin 2013

Mr Daniel RUCH souligne une erreur sur la page 3 au sujet de l'entretien des routes : il faut remplacer « 5% d'impôts » par « 5 points d'impôts ».

A noter qu'1 point est égal à 12'000 CHF (donc 5 points = 60'000 CHF).

Si les dépenses sont supérieures à 60'000 CHF, la différence est prise en charge par le fond de péréquation (alimenté par les communes)

Le PV est ensuite approuvé, à main levée, à l'unanimité – 2 abstentions.

3. Lecture du courrier

Mr Christian RAMUZ n'a pas de courrier à nous lire.

4. Elections de 2 délégués aux associations, suite au décès de Mr Eric CHAPPUIS

Mr Andreas STRASSMANN est proposé pour le poste de délégué à la STEP Ropraz-Corcelles. Il est élu à l'unanimité.

Mme Fabienne PORCHET devient présidente de la commission « Recours en matière d'impôts communaux et taxes » et Mr Jacques BURDET devient 1^{er} membre. Mme Simone RAMUZ est ensuite proposée pour le poste de 2^{ème} membre, elle est élue à l'unanimité.

5. Arrêté d'imposition pour l'année 2014, selon préavis municipal n°04/2013

Mr Gilbert RAMUZ nous lit le rapport de la commission des finances.

La Municipalité propose la continuité, et au vu des résultats des dernières années, la commission approuve.

A noter :

- l'importance des charges relatives au budget scolaire,
- l'incertitude sur la répartition future des charges entre le canton et les communes,
- la nécessité d'entretenir le patrimoine communal.

Il paraît donc prudent de maintenir le taux d'imposition actuel à **79%**.

Mr Daniel RUCH rappelle la disparition de l'impôt « non pompier » (6'500 CHF/an) et le projet de travaux dans les dépendances du château.

Sur proposition de la Commission, le préavis n°04/2013 est soumis au vote à main levée et accepté à l'unanimité.

6. Communications de la Municipalité et du bureau du Conseil

Mr Philippe BAUD annonce la création d'une grande STEP à Granges-Marnand pour 2015-2020. Une étude est en cours pour le raccordement à cette future STEP. En attendant, quelques travaux sont à prévoir pour la mise en conformité de la nôtre (sinon taxe de 9 CHF/habitant).

Mme Christiane MARTIN annonce la prochaine réunion de l'ASIJ le 6 novembre 2013.

Concernant les vignes, Mr Alfred NEUENSCHWANDER nous annonce une récolte plus faible que d'habitude : -40% pour le rouge, -30% pour le blanc, -50% pour le rosé et -30% pour le merlot.

Mr Daniel RUCH nous parle des forêts où l'on se concentre surtout sur les soins cultureux. Le martelage a été fait cet été mais on fait peu de coupes car le prix du bois ne monte pas.

Il évoque des problèmes d'inondation dans la cave de l'auberge communale. Les travaux pourraient atteindre 10'000 CHF. On étudie la meilleure solution.

La fermeture de la déchetterie avec 2 barrières à carte reviendrait entre 10' et 15'000 CHF. Au vu du coût important et des conséquences éventuelles sur le trafic, il n'est pas favorable à ces travaux.

Il annonce une réunion le 19 novembre à Corcelles-près-Payerne, concernant l'aménagement du territoire.

Il ajoute que des travaux de toiture seront à prévoir à la ferme de Moille-Baudin.

Il remercie aussi le Conseil d'avoir accepté le taux d'imposition pour 2014.

Mr Christian RAMUZ annonce les 100 ans de notre Conseil Communal.

A cette occasion, une séance festive sera organisée, probablement en juin 2014, avec déjeuner au Chalet d'Orsoud, séance au refuge, puis repas à la grande salle.

Mr Daniel RUCH présente la nouvelle boursière : Mme Dominique PERROUD, également boursière à Ropraz.

7. Communications des délégués aux associations intercommunales

Pour Mr Jean-Philippe RAMUZ, la situation de la STEP de Vuillens est la même que celle de Corcelles-Ropraz.

8. Divers et propositions individuelles

Mr Jean-Philippe RAMUZ demande s'il y a un problème de qualité sur les eaux de Pully ? Pourquoi y a-t-il du piquetage en cours autour des zones de protection des sources ?

Pour Mr Philippe BAUD, le service des eaux de Pully a informé du projet d'agrandir ces zones de protection et de les clôturer ensuite, mais sans précision. Peut-être juste une volonté de protéger les sources des risques de pollution.

Mr Daniel RUCH promet de se renseigner.

Procès-verbal de la séance du 28 octobre 2013

Mr Gilbert RAMUZ évoque la gêne provoquée par certains arbres ou haies, et empêchant le passage des gros véhicules.

Mr Daniel RUCH ajoute que les véhicules communaux et forestiers sont aussi gênés parfois. L'employé communal sera chargé de couper les branches gênantes.

A Mr David REYMONDIN qui demande des nouvelles du projet éolien et de la réunion du mois de juin, Mr Daniel RUCH répond que la séance a été annulée et que le projet est en stand-by. Rien n'a bougé.

Plus personne ne demandant la parole, Mr le Président clôt la discussion.
La séance est levée à 21h10 par le contre-appel.

La prochaine séance aura lieu le lundi 9 décembre 2013.

Au nom du bureau du Conseil

Le Président

La secrétaire